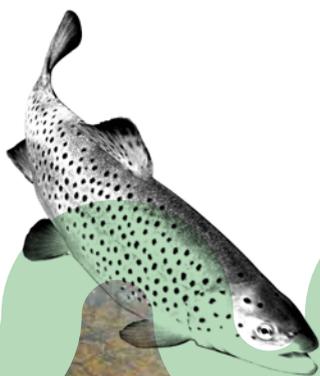


paper'usses

LE MAGAZINE
DU CONTRAT DE RIVIÈRES



TRAVAUX DE CHOSAL :
LA RIVIÈRE LIBÉRÉE,
LES POISSONS ENCHANTÉS !

UNE QUESTION,
UN AVIS, N'HÉSITEZ PAS
À NOUS CONTACTER !

ÉDITO



« CONTINUER L'ÉLAN DE SOLIDARITÉ AVEC LA RIVIÈRE »

SMECRU

107, route de l'Église - 74910 BASSY
04 50 20 05 05
contact@rivieres-usses.com

Pour vous abonner à notre
newsletter, RDV sur notre site :

www.rivieres-usses.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Christian Bunz

RÉDACTION / CONCEPTION
Terra Publica

PHOTOGRAPHIES
SMECRU - Garage Productions - Asters

IMPRESSION
Imprimé sur papier recyclé
Lamazière Imprimeur
24 000 exemplaires

Les UsseS

CONTRAT
DE RIVIÈRES

LE CONTRAT DE RIVIÈRES

C'est un accord technique et financier entre les collectivités locales, les usagers de l'eau (pêcheurs, agriculteurs, industriels...), les associations et différents partenaires institutionnels. Il permet d'intervenir de manière globale et concertée sur les milieux aquatiques, à l'échelle d'un territoire appelé « bassin versant ».

Signé en 2014, le Contrat de rivières des UsseS a plusieurs objectifs :

- améliorer la qualité de l'eau,
- entretenir les rivières au quotidien,
- protéger et valoriser les milieux aquatiques (faune, flore, zones humides...),
- mieux partager la ressource,
- sensibiliser les usagers de l'eau.

Le SMECRU, Syndicat de Rivières des UsseS, est en charge de sa mise en œuvre.

LE BASSIN VERSANT

Ce territoire, sur lequel s'applique le Contrat de Rivières, est l'échelle cohérente de gestion de l'eau, car ce qui se passe en amont a des conséquences sur la situation en aval. Toutes les eaux qui coulent ou s'infiltrent sur ce bassin versant convergent vers les UsseS pour finir leur course vers un même point, à l'embouchure avec le Rhône.

Le Contrat de Rivières des UsseS a pris son rythme de croisière. Une belle année se termine, riche en actions et en engagement citoyen pour notre rivière. La majorité des opérations programmées est désormais lancée. 2018 marquera la concrétisation de nouveaux projets qui dessinent un avenir plus respectueux de la ressource en eau.

Sur le terrain, déjà des réalisations concrètes et des bénéfices immédiats pour le milieu aquatique, comme l'aménagement du seuil de Chosal ou la restauration de zones humides que nous vous présentons dans ce numéro de Papy'UsseS !

Vous, habitants des UsseS, avez également été au cœur de l'année 2017 : avec l'opération Alerte à Malib'UsseS, les journées ou soirées de découverte des richesses du territoire... Un bel élan est né. Cette mobilisation collective se poursuivra en 2018 avec de nouvelles animations qui permettront de définir des projets dont l'objectif sera l'économie de notre ressource en eau, qui vient trop souvent à manquer sur le territoire. Des citoyens prendront leurs fonctions au sein du Comité de Rivières le 3 mars prochain pour agir et proposer directement des solutions. Intéressés, c'est le moment de vous lancer !

Cette année, nous la souhaitons (un peu) pluvieuse et que la mobilisation de chacun au service de la rivière se poursuive. Nous comptons sur vous !

Bonne lecture.

Christian BUNZ

Président du SMECRU,
Syndicat de Rivières des UsseS





LES ZONES HUMIDES

Les zones humides sont des espaces essentiels pour la ressource en eau. Au-delà d'abriter de nombreuses espèces de faune et de flore, elles jouent naturellement bien d'autres rôles : régulation des débits des rivières, dépollution des eaux... Plusieurs chantiers de restauration ont été lancés, sur les sites prioritaires du Contrat de Rivières des Usse. Retour sur 3 premiers projets qui ont eu lieu en 2017...



« Clefs des faux » à Choisy

La mare présente a été mise en valeur par des opérations de bûcheronnage et une petite partie de la prairie humide attenante sera broyée en 2018.

En 2017 la Communauté de Communes Fier et Usse a été maître d'ouvrage pour ces travaux.



« Champ de la grange » à Clarafond

500 m² de bas marais à choin noir ont été broyés, une nouvelle mare créée et le ruisseau d'alimentation a été redirigé dans le centre de la forêt humide. Objectif : renouveler ce milieu naturel humide très rare, renforcer le caractère humide de la zone et restaurer la fonction de ralentissement de l'écoulement des eaux.

En 2017 la Communauté de Communes Usse et Rhône a été maître d'ouvrage pour ces travaux.

ÇA BOUGE !



« Les Mouilles » au Sappey

À la source des Usse, cette zone humide a été restaurée sur près de 6 000 m². Faute d'entretien, le marais était en cours de fermeture (développement des arbres) et ses fonctions de régulation et de filtration des eaux vers les Usse pouvaient être compromises. Les phragmitaies et magnocaricaies (formations végétales typiques des zones humides) ont été broyées pour permettre à la végétation de se régénérer. De quoi créer un milieu plus favorable à la biodiversité.

En 2017 la Commune du Sappey a été maître d'ouvrage pour ces travaux.

[YouTube](#) Découvrez les travaux de Sappey en images sur notre Chaîne Smecru Usse.

UNE SABLIERE AQUARESPONSABLE

Connaissez-vous Les Sablières de Chilly ? Cette entreprise traite les matériaux extraits à la carrière de Chilly. Elle les crible et les lave pour alimenter les chantiers du bâtiment et de travaux publics de la région. Pour laver ces cailloux, l'entreprise a besoin d'eau.

Au regard de la fragilité du territoire, le SMECRU a, en amont du projet d'installation, entrepris des démarches auprès des services de l'État pour que les prélèvements dans la rivière ne soient autorisés qu'à certaines périodes, lorsque le débit des Usse est suffisant. Face à cette contrainte, la sablière s'est adaptée, en créant des bassins tampons pour stocker l'eau. Ces derniers sont alimentés par les Usse lorsque le débit est suffisant, mais aussi par l'eau épurée provenant de la station de traitement située à proximité, par les eaux de pluies ou par les eaux de process récupérées sur le site. Objectif : avoir le moins de pertes possible. Au mois d'octobre, les élus locaux et le SMECRU ont visité les installations.



TRAVAUX DE RESTAURATION... NUMÉRIQUE !

Depuis novembre, le SMECRU dispose d'un tout nouveau site internet. Un outil simple et pratique pour suivre l'actualité du Syndicat et de la rivière, comprendre les projets en cours, s'informer sur les arrêtés sécheresse, (re)découvrir notre territoire en images...

Faites aussi le plein d'idées pour bien vivre avec la rivière, que vous soyez habitants, agriculteurs, industriels ou encore riverains des cours d'eau. Et pour savoir ce qui se passe près de chez vous, naviguez sur notre carte interactive : elle recense les travaux en cours, les projets, les espaces protégés, les communes faisant partie du programme Zéro pesticide...

Rendez-vous vite sur : www.rivieres-usse.com

[f](#) Pour encore + d'actus et d'images, rendez-vous sur la page Facebook Smecru, Syndicat de Rivières des Usse.

[YouTube](#) Mini-séries, reportages sur les travaux, vidéos des sauveteurs des Usse : suivez la chaîne Youtube Smecru Usse.



ALERTE À MALIB'USSES

LES SAUVETEURS DES USSES EN ÉBULLITION

DES CITOYENS AU COMITÉ DE RIVIÈRES !

Au printemps, le Comité de Rivières¹ accueillera pour la première fois des citoyens. Leur mission : proposer des solutions face au manque d'eau.

Les habitants sont en effet les premiers consommateurs d'eau sur le territoire. Ils ont donc leur mot à dire sur la gestion de la ressource. Sensibilisés et formés grâce à l'opération Alerte à Malib'Usse, ces citoyens volontaires seront accompagnés pour définir des projets qui viendront alimenter le Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE)². Une véritable reconnaissance pour le travail des habitants.

Depuis le printemps, les citoyens des Usse se mobilisent pour réfléchir à des solutions durables face au manque d'eau sur notre territoire : c'est l'opération Alerte à Malib'Usse. Sorties au bord de la rivière, ateliers de réflexion, débats... La mobilisation continue en 2018.

Retour sur les animations récentes et les prochains temps forts. Un vent citoyen souffle sur les Usse !



1 RAND'EAU

(Re)Découvrons notre territoire

En balade, comprendre quels sont les différents usages de l'eau, pourquoi cette ressource est insuffisante sur notre territoire : c'est le diagnostic.



De belles rencontres : gammarès, larves de trichoptère, larves de demoiselle, salamandres...

Parole d'habitant

« Les habitants sont les premiers consommateurs d'eau ? Je pensais que c'était les agriculteurs... »

Sur le bassin versant, un habitant consomme en moyenne 186L d'eau/jour, plus que la moyenne nationale : 151L/jour. Nos ressources sont limitées, il est essentiel que nous réfléchissions tous ensemble à nos pratiques quotidiennes.



2 BISTR'EAU

Un temps convivial pour imaginer demain

Parole d'habitant

« Responsabiliser les consommateurs, changer les habitudes : si on fait tous les bons gestes au quotidien, la rivière nous remerciera »



Du monde à la ferme de Chosal le 29 octobre, un verre d'eau des Usse à la main, pour discuter et débattre...

Les participants se projettent sur des scénarios d'évolution de notre territoire et s'interrogent.



3 THÉÂTRE FORUM

Le moment d'expérimenter des solutions

À l'heure actuelle, les habitants engagés pour le sauvetage de notre ressource en eau se mettent dans la peau d'un agriculteur, d'un habitant ou d'un pêcheur pour prendre conscience que chacun peut agir !

Rendez-vous au printemps pour une représentation en public ! Suivez les dates sur le site du SMECRU et le Facebook.



IL EST ENCORE TEMPS D'APPORTER TA PIERRE À L'ÉDIFICE, REJOINS LES SAUVETEURS DES USSES !

Pour participer aux animations ou siéger au Comité de Rivières : alerte@rivieres-usses.com ou en contactant le CPIE BC³ au 04 50 59 00 61, + d'infos à venir sur www.rivieres-usses.com

YouTube

Retrouvez les vidéos des rencontres sur notre chaîne Sme cru Usse.

¹ Le Comité de Rivières est l'instance de concertation et de décision. Il réunit tous les acteurs concernés par l'usage de la ressource : collectivités territoriales, élus (en tant que représentants des administrés), agriculteurs, industriels, associations de protection de l'environnement, État et établissements publics. Demain, il associera donc des habitants !

² Le PGRE est un document contractuel qui permet d'intervenir de manière globale et concertée sur un territoire déficitaire en eau, en identifiant différents projets d'économie d'eau. Il fixe aussi les prélèvements maximums d'eau en période d'étiage.

³ Le CPIE Bugey Genevois est le partenaire technique du SMECRU pour les animations.



VOUS AVEZ DIT « CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE » ?

Environ 200 ouvrages transversaux sont recensés sur les Usse et leurs affluents. Seuils, barrages ou passages à gué, certains empêchent la remontée des poissons vers l'amont et le transit des sédiments vers l'aval. Le Contrat de Rivières des Usse identifie les ouvrages prioritaires à aménager, comme le prévoit la loi. Le SMECRU pilote les opérations.

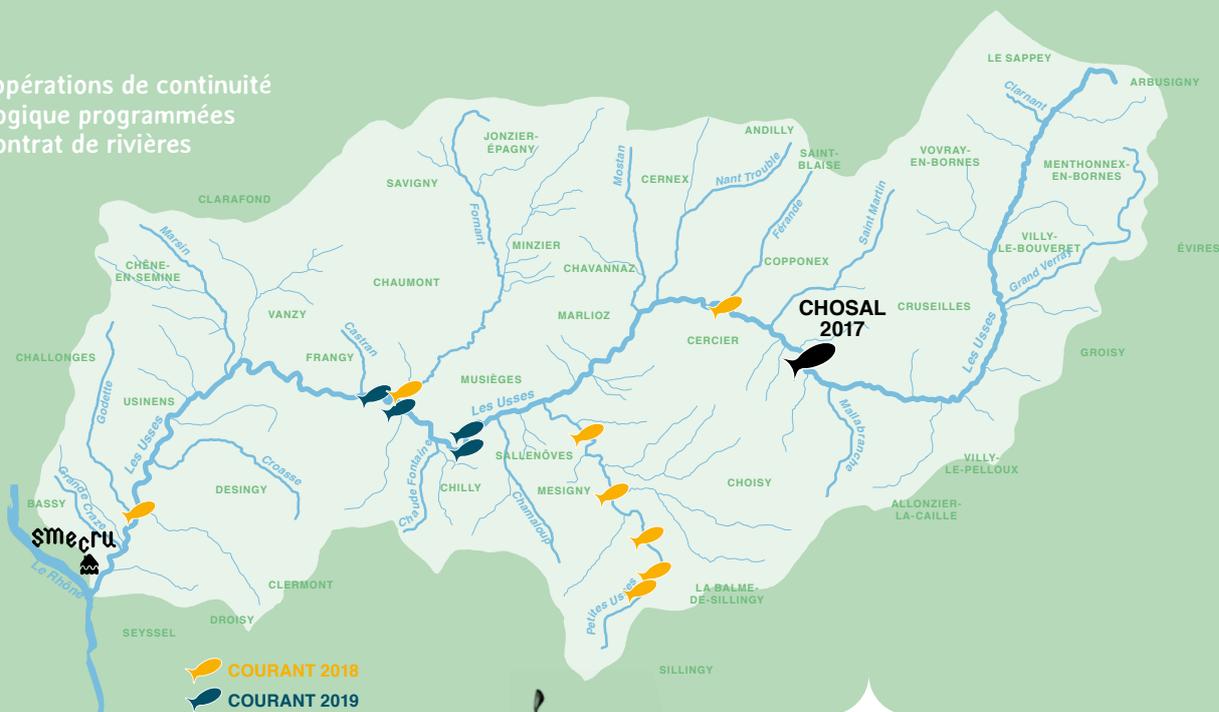
Situé sur les communes de Cercier et de Cruseilles, le seuil de Chosal était le plus imposant !

TRAVAUX DE CHOSAL : LA RIVIÈRE LIBÉRÉE, LES POISSONS ENCHANTÉS

Vous avez peut-être remarqué de l'agitation ces derniers mois dans la rivière des Usse, entre le pont de Chosal et le pont des Goths... Des ouvriers, des pêcheurs... Vous vous êtes demandé ce qui se tramait ? Le plus important chantier du Contrat de Rivières des Usse en matière de continuité écologique a eu lieu cet automne ! Démolition de l'ancien seuil, aménagement du lit grâce à des enrochements sur près de 75 m, rivière de contournement le temps des travaux, remise en eau... Les aménagements réalisés sont impressionnants.

Mais ils sont aussi indispensables pour la rivière et sa faune ! Les poissons, les truites en particulier, qui ont besoin de remonter le cours d'eau pour se reproduire, peuvent à nouveau naviguer à leur guise. On vous explique tout. 🦉

Les opérations de continuité écologique programmées au contrat de rivières



+ d'infos sur notre carte interactive
www.rivieres-usse.com/carte-interactive



75 m
de linéaire réaménagé

DES GRANDS TRAVAUX...



COMMENT PERMETTRE AUX POISSONS DE FRANCHIR L'OBSTACLE SANS COMPROMETTRE LE MILIEU ? LE SMECRU TRAVAILLE DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES SUR LE PROJET D'AMÉNAGEMENT DE CHOSAL. L'EFFACEMENT COMPLET DU SEUIL A FINALEMENT ÉTÉ DÉCIDÉ. ET POUR MINIMISER L'ÉTENDUE DES TRAVAUX, UNE SUCCESSION DE 3 SEUILS À PENTE FAIBLE A ÉTÉ DESSINÉE PAR LE BUREAU D'ÉTUDES. LE CHANTIER S'EST TERMINÉ DÉBUT NOVEMBRE. LA RIVIÈRE VA DÉSORMAIS PRENDRE SES DROITS !

2400 m³
d'enrochement posés

8 semaines
de travaux

...
L'ancien barrage situé dans l'emprise de la ferme de Chosal, dit « des Moulins Jacquet », a été construit pour alimenter un moulin, puis restauré par EDF au début du XX^e siècle pour son usine hydroélectrique. La production d'électricité ayant pris fin en 1957, le seuil a été abandonné progressivement... Le barrage, en partie déchaussé, était vétuste, bloquait la circulation des poissons et constituait un risque en cas de forte crue...
...

3000 m³
de terre déblayés

1000 m³
réutilisés

1 Le contournement de la rivière

Faire des travaux dans la rivière, c'est quand même plus simple quand il n'y a plus d'eau... Une rivière de contournement a donc été créée le temps du chantier, et l'eau déviée dans ce lit annexe.

2 La démolition du seuil

Une fois ces travaux préparatoires réalisés, place aux machines ! Les travaux sur le lit et les berges ont commencé sur la partie aval, pour remonter progressivement jusqu'au seuil. Ce dernier a ensuite pu être démolí, en toute sécurité, avant que la partie amont ne soit aménagée.

3 L'aménagement de la rivière

Une nouvelle pente avec 3 petits seuils successifs a été aménagée pour lisser les obstacles qui empêchaient la circulation des poissons.

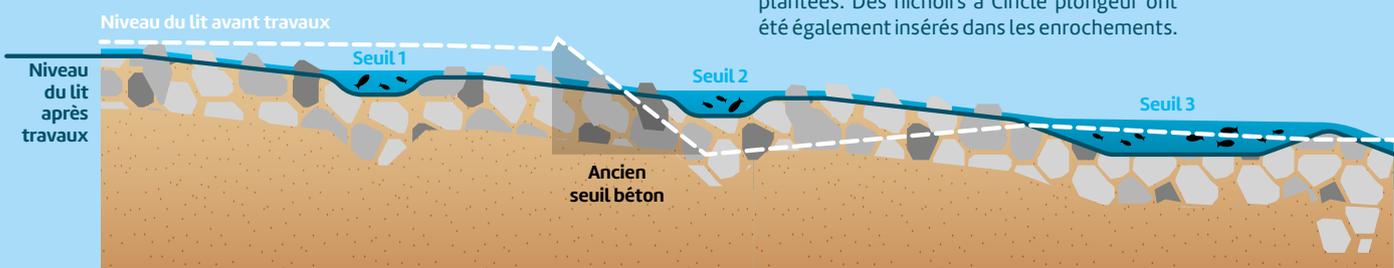
Pour diversifier les courants et faciliter la remontée des poissons, de nouveaux blocs ont été posés dans le lit. Un travail d'orfèvre réalisé par l'entreprise de travaux !

4 L'aménagement des berges

L'ensemble du site a été remis en état avec la plantation de jeunes sujets de saules au-dessus des enrochements. Des lits de plants et plançons (boutures de saules plantées horizontalement dans les berges) ont ainsi été disposés au-dessus des enrochements.

La zone accueillant la rivière de contournement a quant à elle été remblayée et pas moins de 6 espèces d'arbres et d'arbustes y ont été plantées. Des nichoirs à Cincle plongeur ont été également insérés dans les enrochements.

800
sujets plantés
(arbres, arbustes, boutures)



...AUX PETITS SOINS POUR LE MILIEU

AU BON MOMENT : Le chantier a eu lieu en dehors des périodes de reproduction, pour ne pas perturber la faune.

PROTÉGER LES POISSONS : Grâce à une pêche électrique de sauvegarde, les poissons ont été déplacés avant que ne commencent les opérations.

NE PAS LAISSER DE TRACES : Les berges ont été re-végétalisées, et les abords de la rivière de contournement reboisés. Ont été utilisées des essences locales parfaitement adaptées au milieu aquatique !

SAVOIR S'ADAPTER : L'expertise écologique préalable aux travaux avait montré la présence de cinclès plongeurs à proximité du seuil. Le SMECRU a donc mis en place des nichoirs pour leur offrir un nouveau refuge.



« Nous effectuerons un suivi régulier afin de confirmer la stabilité de l'aménagement, notamment après les crues », explique Matthieu Chabanon, technicien de rivières du SMECRU. À ce jour, la rivière a absorbé deux crues biennales en un mois sans que les aménagements ne bougent d'un caillou !

210 000 €

financés par l'Agence de l'Eau,
la Région Auvergne-Rhône-Alpes
et les collectivités membres
du SMECRU



LE MOT DU PÊCHEUR

**Laurent Duparc, association
de pêche Anancy-Rivières**

Le SMECRU nous a contactés pour réaliser une pêche électrique avant le démarrage des travaux. Le but : sauver tous les poissons présents sur les 70 m concernés et à 10 m aux alentours. L'opération était indispensable pour ne pas perturber la reproduction des poissons, prévue quelques semaines plus tard. Cette pêche a été réalisée par l'Association et les bénévoles de la société de pêche de Frangy et du Val des usses.

Elle a prouvé la bonne santé du milieu sur ce secteur ! Nous avons trouvé près de 100 truites, de la plus petite née l'année dernière à un spécimen de 2 kg. Également des chabots, des vairons, des loches franches et des blageons. Un signe de la richesse à protéger dans notre rivière !



YouTube

Envie de voir les travaux en image ?
Retrouvez les 2 premiers épisodes
de la nouvelle série des Ussets
« Travaux de Chosal,
rendons sa liberté à la rivière » !

Gardez un œil sur la chaîne,
l'épisode 3 arrive bientôt pour
découvrir le site sous un jour
printanier !

Chaîne Smecru Ussets
ou rivières-usses.com

LES ACTEURS DU PROJET

◆ Le SMECRU, maître d'ouvrage, a piloté et coordonné les opérations, réalisées par l'entreprise locale SOCCO.

◆ Le bureau d'études HYDRETUDES a assuré la conception du projet et coordonné le suivi de chantier.

◆ L'Agence Française de la Biodiversité, la Fédération de Pêche de la Haute-Savoie et les services de l'État ont validé le scénario des travaux.

◆ L'association de pêche Anancy-Rivières a été associée à toutes les étapes du projet.

Tout au long des travaux, une fois par semaine, des réunions techniques ouvertes aux élus des 2 communes concernées ont eu lieu.





LE CINCLE PLONGEUR

L'OISEAU QUI NE FAIT RIEN COMME LES AUTRES...

Ce petit oiseau vit sur les rives des cours d'eau rapides, souvent en altitude. Très sédentaire, on dirait bien qu'il se plaît au bord des Usse. Sa particularité ? Il marche sous l'eau, à contre-courant, même s'il n'a pas les doigts palmés. En effet, son plumage lui permet de se stabiliser dans le courant et avec ses pattes puissantes, il agrippe le fond de la rivière, pour aller chercher sa nourriture : larves d'insectes, petits poissons, petits mollusques et têtards...



Comment le reconnaître ?

C'est un petit oiseau de moins de 20 cm, de couleur brune, avec la gorge et la poitrine de couleur blanche très caractéristique. Sur les Usse, il niche dans les berges, au ras de l'eau, du pont de Châtel aux gorges de la Caille.

Si vous en croisez un au bord des Usse, sortez votre appareil photo et n'hésitez pas à partager avec nous vos plus beaux clichés !

contact@rivieres-usses.com

EN BREF

Pelleteuses au bord des Usse

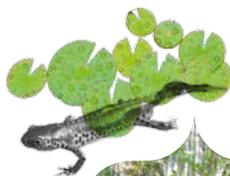
On vous en parlait dans le précédent numéro : des travaux ont eu lieu cet été sur certains secteurs des Usse, pour élargir le lit du cours d'eau. Une partie de la végétation a été retirée et des bancs de galets installés, afin d'offrir à la rivière un espace pour divaguer. Mi-novembre, les élus locaux se sont réunis pour une visite post-chantier, au Pont de Roudil et au carrefour de Mons, à Vanzy, commentée par le SMECRU. Aujourd'hui, les berges commencent à s'éroder naturellement, ce qui est bon signe. La rivière bouge à nouveau. Les travaux se poursuivront à partir du printemps 2018 sur d'autres secteurs. À suivre !



Ast'Usse

À VOS MARES, PRÊTS, PARTEZ !

ACCUEILLIR LA BIODIVERSITÉ DANS SON JARDIN



Chantier de création d'une mare, animé par le CPIE Bugey Genevois.

Pour offrir un abri naturel à la faune aquatique et autres insectes, la création d'une mare est une astuce simple. C'est aussi un point d'eau pour les oiseaux ou hérissons qui passent dans votre jardin ! Alors réunissez une bâche, un grillage à mailles fines, du sable fin, du géotextile et un mélange d'argile et de terre, et c'est parti !

- Pour une mare de 3 m², la profondeur doit se situer entre 70 et 80 cm ;
 - Pour 6 à 7 m², 1 m de profondeur suffit.
- 1 Nettoyez le fond de la future mare : retirez les cailloux coupants et les racines d'arbres, et tassez le sol.
 - 2 Imperméabilisez le sol : installez le grillage fin, puis étalez une fine couche de sable (5 à 10 cm). Pour une protection plus solide, vous pouvez installer un géotextile.

- 3 Installez la bâche : de préférence par temps chaud et ensoleillé pour qu'elle soit souple.
- 4 Recouvrez la bâche du mélange d'argile et de terre pauvre, puis de sable fin et de gravillons.

Pour le remplissage de votre mare : attendez la pluie !

+ D'INFOS : www.fcpn.org, créer une mare



SI VOUS N'AVEZ PAS PU LIRE LES PRÉCÉDENTS NUMÉROS DE PAPYR'USSE, DEMANDEZ-LES AU SMECRU !

LES USSE ET VOUS

Envoyez-nous vos photos, anecdotes, poèmes, récits... ils seront peut-être publiés sur le site du SMECRU ou dans nos prochaines publications. contact@rivieres-usses.com

sme cru
SYNDICAT
DE RIVIÈRES
DES USSE

En partenariat avec :

